



COMMUNE DE COSSONAY

Une journée à l'école : informations diverses

Ce groupement permet, sur le plan social et pédagogique, un échange fructueux entre des élèves venant de plusieurs horizons et une meilleure collaboration entre enseignants/es. De l'autre côté, il génère assurément des transports supplémentaires et des désagréments au niveau de l'organisation familiale. Les autorités politiques et la direction sont conscientes de ce problème et essaient au quotidien de mettre en place une organisation rationnelle. Cette répartition des classes passera par la construction de locaux et de salles de gymnastique.

Certains enfants, selon l'âge, peuvent faire partie de l'un des trois chœurs (Cossonay, Penthalaz et Vufflens) qui répètent une fois par semaine entre 12 et 13 heures. Les plus grands (3^e et 4^e) ont la possibilité de participer à un cours facultatif de volley, de multisport ou de karaté, qui a lieu aussi durant la pause de midi.

Tous les lundis, mardis et jeudis, de 15h30 à 16h30, après avoir goûté, les enfants, de la 1^e à la 4^e année, suivent les devoirs surveillés au collège des Chavannes à Cossonay ou au collège du Cheminet à Penthalaz. Dans chaque lieu, deux adultes et des grands de 9^e, appelés communément coaches, prennent en charge les élèves inscrits.

Greffe municipal, janvier 2017